

Rasoazanany, Vonimbolana (Madagascar)

[Original: français]

Note verbale

L'Ambassade de la République de Madagascar à Bruxelles présente ses compliments au Secrétariat des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement malgache a décidé de présenter la candidature de Mme Rasoazanany Vonimbolana à un poste de juge à la Cour pénale internationale (Liste A).

Mme Rasoazanany Vonimbolana exerce actuellement à la Cour suprême de Madagascar la fonction de Présidente de Chambre à la Cour de cassation.

Le Secrétariat voudra bien trouver en annexe le curriculum vitae de l'intéressée.

...

Note verbale

La Mission permanente de Madagascar auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, faisant suite à sa note verbale N° 08-159/Delonu/4B/CPI-08 du 13 octobre 2008, voudrait apporter les précisions ci-après:

Mme Rasoazanany Vonimbolana, candidate désignée par le Gouvernement de Madagascar est de nationalité Malagasy et se présente sur la liste A.

Actuellement Présidente de Chambre à la Cour de cassation- Cour suprême de Madagascar et ayant exercé les fonctions de juge *ad litem* au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de novembre 2003 à mars 2006, Mme Rasoazanany Vonimbolana a une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal en sa qualité de juge de 1^{er} grade. Elle est spécialisée en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire.

...
